

ROYAUME-UNI

Date des élections: 11 juin 1987

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres de la Chambre des Communes, le Parlement ayant été dissous le 18 mai 1987 avant l'échéance normale. La Chambre avait été élue le 9 juin 1983.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement bicaméral du Royaume-Uni se compose de la Chambre des Communes et de la Chambre des Lords.

La Chambre des Communes comprend 650 membres élus pour 5 ans, dont 523 représentent l'Angleterre, 72 l'Ecosse, 38 le Pays de Galles et 17 l'Irlande du Nord.

La Chambre des Lords n'a pas un nombre de membres déterminé. Sur les quelque 1180 membres potentiels que l'on comptait au début de l'année 1987, certains ne pouvaient participer aux séances, faute d'être en possession d'une lettre de convocation ou parce qu'ils avaient été mis en congé pour absence. La Chambre se compose de 819 pairs et pairesse héréditaires, qui possèdent ce titre de naissance ou qui ont été eux-mêmes anoblis, à l'exclusion des pairs qui ont renoncé pour la vie à ce titre, en vertu des dispositions du *Peerage Act* de 1963 ; 335 pairs et pairesse; 24 évêques et 2 archevêques (aussi longtemps seulement qu'ils conservent leur siège épiscopal). Trois cents lords, environ, participent avec une certaine régularité aux séances de la Chambre.

Système électoral

Est électeur tout sujet britannique ou citoyen de la République d'Irlande ayant atteint l'âge de 18 ans le jour du scrutin et résidant dans une circonscription donnée à la «date de référence» (soit le 10 octobre de chaque année)*. Les détenus et les membres de la Chambre des Lords n'ont pas le droit de vote, tandis que les individus condamnés pour des délits électoraux sont privés de ce droit pour cinq ans.

Les listes électorales sont établies au niveau de la circonscription et sont révisées chaque année, au mois d'octobre, pour prendre effet au mois de février suivant. Le vote n'est pas obligatoire. Le vote par procuration est autorisé pour les membres des forces armées, les fonctionnaires de la Couronne et du Conseil britannique employés à l'étranger, les personnes que leurs fonctions retiennent dans un autre pays le jour du scrutin, ainsi que pour les conjoints des personnes entrant dans ces catégories. Le vote par correspondance est autorisé pour les personnes qui, bien que se trouvant dans le Royaume-Uni, ne peuvent voter en personne dans leur circonscription, en raison, notamment, d'une incapacité physique, des

* Pour être admis à voter dans une circonscription d'Irlande du Nord, lors d'une élection législative, tout électeur doit, à la date de référence, avoir résidé depuis trois mois dans ce pays.

prescriptions religieuses qu'elles observent, ou encore dans l'impossibilité où elles se trouvent de se rendre au bureau de vote autrement que par air ou par mer.

Est éligible à la Chambre des Communes tout sujet britannique âgé de 21 ans révolus. Ne sont pas éligibles les aliénés, les faillis non réhabilités, les personnes purgeant une peine de prison de plus d'un an, les membres des forces armées et de la police, les fonctionnaires, les personnes qui exercent certaines fonctions judiciaires, les membres du clergé anglican, les pairs et les membres d'un grand nombre d'organismes publics et de tribunaux.

Toute candidature doit être appuyée par 10 électeurs et accompagnée du dépôt d'une somme de £500 remboursable si le candidat obtient au moins 5% du total des suffrages exprimés dans sa circonscription.

Les frais de campagne de chaque candidat sont limités à £2700, avec un supplément de 3,1 p. par électeur dans une circonscription de comté et 2,3 p. dans une circonscription de bourg.

Pour les élections législatives, le Royaume-Uni est divisé en 650 circonscriptions. Dans chacune d'elles est déclaré élu le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages.

En cas de vacance d'un siège à la Chambre des Communes, en cours de législature, il est procédé à une élection partielle. A la Chambre des Lords, lorsque le siège d'un évêque est vacant, il est fait appel pour l'occuper à l'évêque le plus ancien du diocèse intéressé, tandis que les sièges des lords d'appel sont pourvus par voie de nomination.

Considérations générales et déroulement de la consultation

La date du scrutin a été annoncée le 11 mai 1987, quatre jours après une démonstration de force du Parti conservateur au pouvoir lors d'une consultation locale. La dissolution anticipée du Parlement, décidée une semaine plus tard, est intervenue en une période de reprise économique dans le pays et à plus d'un an de l'échéance du mandat normal de la Chambre.

Durant la campagne qui s'est ouverte le 18 mai, les conservateurs, sous la conduite du Premier Ministre, M^{me} Margaret Thatcher, faisaient valoir les réalisations à leur actif, préconisaient une privatisation accrue du secteur industriel, la promotion foncière, ainsi que la réforme de l'enseignement et de l'administration locale. En outre, M^{me} Thatcher réaffirmait sa détermination de renforcer le potentiel nucléaire du pays, de réfréner l'activité syndicale et de poursuivre sa politique d'austérité anti-inflationniste. La principale formation d'opposition, le Parti travailliste, dirigé par M. Neil Kinnock, critiquait la politique du Gouvernement, notamment au vu du chômage dans le pays, lançant un appel à la reprise du processus de nationalisation et promettant de créer plus d'emplois et d'augmenter les pensions; il invitait également à procéder unilatéralement au désarmement nucléaire. L'Alliance centriste du Parti libéral et du Parti social-démocrate s'engageait, pour sa part, à accroître les possibilités d'emploi, à introduire un système d'imposition qui garantisse une redistribution des richesses, tout en maintenant les salaires à leur niveau, et à décentraliser l'administration. Au total, 2325 candidats briguaient les 650 sièges de la Chambre des Communes, mais un nombre exceptionnellement élevé de titulaires ne se sont pas représentés aux élections.

Le jour du scrutin, les conservateurs ont battu, sans conteste, les travaillistes pour la troisième fois consécutive, conservant une majorité de plus de 100 sièges sur l'opposition divisée. Au total, 47 sièges ont changé de titulaire (parti) et 130 nouveaux membres sont entrés en scène.

Ce triomphe électoral a donné à M^{me} Thatcher, au pouvoir depuis 1979, un troisième mandat consécutif de Premier Ministre, fait sans précédent en ce 20^e siècle. Elle a remanié son Cabinet le 13 juin et le nouveau Parlement a tenu sa séance inaugurale le 25 du même mois.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à la Chambre des Communes

Nombre d'électeurs inscrits.	43181321
Votants.	75,4%
Suffrages valables.	32 536205

Formation politique	KJ u de candidats	Suffrages obtenus	%	Nombre de sièges	Nombre de sièges détenus au moment de la dissolution
Parti conservateur.	633	13 763134	42,2	376	393
Parti travailliste.	633	10033 633	30,8	229	207
Alliance libérale/sociale-démocrate	633*	7339912	22,6	22**	27***
Parti national écossais.	72	416 873	1,3	3	2
<i>Plaid Cymru</i>	38	123 589	0,4	3	2
Partis de l'Irlande du Nord	77	731782	2,2	17	17
Autres partis.	239	127282	0,4		
				650	648****

* Libéraux: 327; sociaux-démocrates: 306.

** Libéraux: 17; sociaux-démocrates: 5.

*** Libéraux: 19; sociaux-démocrates: 8.

**** Plus deux sièges vacants.

2. Répartition des sièges entre hommes et femmes

Hommes.	609
Femmes.	41
	650